



PREFECTURE DE LA HAUTE-MARNE

Commune de MOESLAINS

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs
pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. **Annexe à l'arrêté préfectoral**

N° 1946

du 8 juin 2010

2. **Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles (PPRn)**

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn
Approuvé le 31 juillet 2007 (vallée de la Marne aval)

oui non
aléa : inondation

Le document de référence est :

PPRi Vallée de la Marne aval

consultable sur internet : oui

3. **Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPRt)**

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt

oui non

date

effet

Les documents de référence sont :

consultables sur internet

4. **Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**
en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité zone Ia zone Ib zone II zone III non

pièces jointes

5. **Cartographie**

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Copie de la carte de Zonage réglementaire